

**CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DE  
L'AA ALAT EST AQUITAINE  
LE VENDREDI 17 MARS 2023**

L'assemblée générale de notre AMICALE DES ANCIENS DE L'ALAT EST AQUITAINE se tendra le vendredi 17 mars 2023 à la villa des "7 Moulins" rue St Exupéry à Lescar, ancien centre de vaccination.

A partir de 9H30 l'accueil des participants se fera autour d'un café puis à 10H00 débutera l'AG. L'assemblée générale sera suivie pour ceux qui souhaitent déjeuner, d'un repas chez LINDA, anciennement pression Paloise située derrière la villa des 7 moulins..

La présence de tous est vivement souhaitée afin de marquer votre soutien à l'action du conseil d'administration. Les épouses et compagnes peuvent, si elles le souhaitent, participer au déjeuner. En cas d'absence il vous est demandé de bien vouloir remplir le pouvoir joint en annexe.

**ORDRE DU JOUR**

Vérification du quorum  
Rapport moral et d'activités  
Bilan des adhésions  
Bilan financier et budget prévisionnel  
Prévisions d'activités 2023  
Questions diverses  
Election du tiers sortant du conseil d'administration  
Clôture de l'AG

Seuls les sujets ci-dessus seront traités. Toutefois si un membre souhaite soulever une autre question elle devra être adressée au secrétaire avant le 13 mars 2023.

**TIERS sortant du conseil d'administration.**

**Membres sortants se représentant** : MAITROT Claude, DUGUE Gérard, POTIER Noël, PECOT Alain, ROUMEAU Jean.

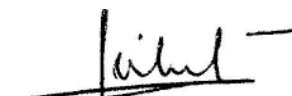
**Membres sortants ne se représentant pas** : /

**Membre entrants en 2022**: /

Le conseil d'administration de notre association ayant besoin de se renforcer en effectif, un appel aux volontaires est lancé.

Les adhérents volontaires pour faire partie du conseil d'administration sont priés de se faire connaître avant le 13 mars 2023 auprès du président ou du secrétaire.

Le président  
Claude MAITROT



**BULLETIN DE PARTICIPATION A L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**DE L'AA ALAT EST AQUITAINE**  
**DU 17 mars 2023**

NOM : ..... Prénom : .....

Je participerai à l'assemblée générale :            **OUI**            **NON**            (Rayer la mention inutile)

Je participerai au repas :                            **OUI**            **NON**            (Rayer la mention inutile)

Accompagné de : ..... (nb. de personnes)

Ci-joint un chèque de :

Participation **20€ pour le repas** **X**..... =

Libellez votre chèque à l'ordre de « AAALAT EST AQUITAINE »

Merci de transmettre votre réponse à notre secrétaire **avant le 13 mars 2023, terme de rigueur.**

PECOT Alain, 3 Lot Lous Baradats - 64230 SAUVAGNON

[pecot64@orange.fr](mailto:pecot64@orange.fr)

Tél : 05 59 33 79 77 (répondeur si absent)

---

**POUVOIR DE REPRESENTATION**

Je soussigné(e) (\*).....

Membre de l'AA ALAT EST AQUITAINE et à jour de mes cotisations

Donne POUVOIR à Mr ou Mme .....

Pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire convoquée le :

**Vendredi 17 mars 2023 à 10h00**

A la villa des "7 Moulins" à Lescar

(ancien centre de vaccination)

En conséquence, assister à l'assemblée générale, prendre part aux délibérations et aux votes et à toute action qui s'avèrerait nécessaire à la tenue de l'AG.

Fait à : .....Le : .....

Signature

**Adressez votre pouvoir :**

Au siège social (voir ci-dessous)

Ou au secrétaire (Adresse sur le bulletin de participation ci-dessus)

(\*) Le signataire du pouvoir indiquera son NOM et Prénom